

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 5 (1983)

Heft: 3

Artikel: Le Professeur Léon Husson

Autor: Avanzini, Guy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Professeur Léon Husson

Guy Avanzini

La disparition du Professeur Léon Husson, le 19 novembre 1982, attriste profondément tous ceux qui le connaissaient et avaient été, au fil des ans, les témoins de son labeur. Quant à ceux qui lui doivent beaucoup de ce qu'ils sont eux-mêmes devenus, ils éprouvent une peine qui est à la mesure de leur admiration et de leur reconnaissance. Aussi, bien qu'il soit évidemment trop tôt pour proposer de son œuvre, si abondante et diversifiée, l'étude approfondie qu'elle appelle et mérite, notamment dans le registre de la philosophie du droit, et de l'étude du bergsonisme, ne l'est-il point pour évoquer son action dans le domaine de l'éducation et les traits majeurs de sa personnalité.

Que ce fût dans le second degré – à Agen et Montpellier – ou dans l'enseignement supérieur, – à Lyon – M. Husson se voulut foncièrement professeur. A cette tâche, il a incessamment voué ses forces, poussé par l'attachement profond qu'il lui portait. Il n'est donc pas étonnant que, sans en constituer le thème principal, les problèmes relatifs à l'éducation aient toujours mobilisé sa réflexion. Convaincu de leur importance comme du caractère regrettable de la négligence ou de la désinvolture dont ils sont l'objet en France, il fit tout ce qu'il put, parmi d'autres préoccupations, pour en favoriser une approche sérieuse, c'est-à-dire les constituer en objet de travail universitaire reconnu.

C'est surtout au sein de l'Ecole pratique de psychologie et pédagogie de Lyon, dont, succédant à son ami le très regretté professeur Gabriel Madinier, il était, en 1953, devenu le Directeur, qu'il s'y appliqua. A cet établissement, il donna, outre ses statuts, son ampleur et son rayonnement et conféra sans attendre la mode ou la faveur du temps, un caractère réellement, et non verbalement, interdisciplinaire. Mobilisant d'emblée des collaborations variées, il développa les sections de préparation à des examens et concours comme le CAP ou la CAIP, de même que les enseignements de pédagogie que comportaient tant le régime de la licence de psychologie que le règlement de divers diplômes d'universités, spécialement le certificat de psycho-pédagogie. De même obtint-il en 1956 la fondation du Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Université dont, pour en accroître les moyens et l'efficacité, il suscita le jumelage avec le service de recherche du C.R.D.P. Aussi bien parvint-il à ce que, dès 1955, sa propre chaire s'intitulât «de psychologie et sciences de l'éducation», restaurant ainsi celle que le Doyen Chabot avait inaugurée dès 1900 dans la même faculté des Lettres, et il accueillit avec faveur et dirigea avec autant d'intérêt que de compétence, à une époque où ce n'était point encore courant, des thèses de doctorat appliquées aux problématiques de l'éducation. Enfin, lorsque les arrêtés de 1967 créèrent des grades français de sciences de l'éducation, il agit d'emblée aussi vigoureusement qu'il put pour que l'Université de Lyon fut le plus vite possible (ce fut, en 1969, après sa retraite) habilitée à les décerner.

Il comprit aussi que de telles initiatives ne devaient pas, sous peine de s'étioler, demeurer isolées et qu'il leur fallait s'intégrer à un mouvement global de promotion des enseignements et de la recherche universitaire en ce domaine. C'est à ce titre – et il importe de le souligner tout particulièrement ici – qu'il participa aux Congrès internationaux de l'enseignement Universitaire des sciences pédagogiques de Gand et de Florence et, surtout, prépara, reçut et présida le Colloque international de pédagogie expérimentale qui se réunit à Lyon les 27 et 28 Mars 1953 et au cours duquel fut arrêté le principe de rencontres annuelles, à plusieurs desquelles il se rendit. Aussi bien y accueillait-il à nouveau celui des 26-27 et 28 Mai 1958, pendant lequel fut fondée LAIPELP; dont, avec MM. Buyse et Dottrens, il devint aussitôt président d'honneur, et au sein de laquelle il aima à travailler, notamment avec MM. Roller et Mialaret. Enfin, il présida aussi le Colloque international que l'Association tint à nouveau dans la même ville en 1968.

On le comprendra aisément, l'intérêt de M. Husson pour la Société Alfred Binet est en continuité étroite et en lien intime avec l'activité que nous venons de rappeler. Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles, gêné depuis 1956 par sa santé, le Docteur Simon fit appel à lui pour lui succéder, celle qui l'emporta fut évidemment l'autorité que celui-ci avait acquise en ces domaines. Aussi bien lui-même a-t-il raconté cet épisode: «Son vœu, qui me fut communiqué au mois de novembre 1957 par M. Delchet, alors secrétaire général de notre Ecole de psychologie, me surprit, car je n'avais jusqu'alors jamais eu avec lui de contacts; et j'avoue que j'ai hésité à m'y rendre, car je me demandais si j'avais les moyens d'ajouter cette charge à celles que j'assumais déjà, en même temps que je m'interrogeais sur la mission qui pouvait encore incomber à la Société dans cette seconde moitié du XX^e siècle» (1). Mais il perçut vite, aussi, qu'elle était «de mettre les éducateurs, parents et maîtres, et l'opinion tout entière en contact avec ces spécialistes, de leur en faire connaître les travaux, et d'entretenir en eux le souci de s'informer, de se contrôler et de se perfectionner sans cesse» (2).

En ayant donc accepté la responsabilité, il négocia son implantation à Lyon où, dès le 1^{er} janvier 1958, furent, avec l'accord de M. Cros, alors directeur de l'I.P.N., installés le secrétariat et effectuées la rédaction du bulletin et la vente des Tests. Elu Vice-Président le 16 décembre 1958, en même temps que Mme Borel-Maissonny, c'est très naturellement que, après le décès de M. Simon, survenu le 4 septembre 1961, il devint, le 10 Mai 1962, le 4^{ème} Président de la Société; et son premier acte en cette qualité fut, dès ce jour, de proposer qu'elle portât désormais, les associant à jamais, les noms d'Alfred Binet et de Théodore Simon. Il devait le demeurer pendant 16 ans, jusqu'au 1^{er} juin 1977, date à laquelle, malgré notre insistance, il maintint sa décision de ne pas voir renouveler son mandat.

Comme toutes les autres, il a exercé cette tâche avec fermeté et esprit de décision; comme à toutes les autres, il a aussi beaucoup sacrifié. Sans pouvoir recenser tous les aspects de son action, retenons spécialement que, en menant à bien le transfert à Lyon du Secrétariat puis, en 1962, du Siège, il a permis la sauvegarde de notre association; de même, en réglant, en 1966-1967, avec Mme Simon, les problèmes liés à la réédition et à la transformation de l'Echelle Métrique, l'a-t-il, une seconde fois, dégagée des difficultés dans lesquelles elle se trouvait. Enfin, pour avoir, depuis 1960, travaillé auprès de lui, nous pouvons dire avec quelle minutieuse attention il s'en est occupé, effectuant même, pendant de nombreuses années, la correction des épreuves du bulletin.

Relevons aussi l'impact de ce qu'il y a lui-même publié. Ainsi, de même, en préparant, en 1969, le n° 509 sur *les expériences et difficultés de la recherche en pédagogie*, a-t-il réaffirmé avec autorité la fonction scientifique d'une instance qu'Alfred Binet avait animée précisément pour qu'elle suscitât, dans l'exacte mesure où ils en relèvent, l'approche objective des problèmes de l'éducation. Ce faisant, il a vraiment été le successeur que les Présidents antérieurs, F. Buisson, A. Binet et Th. Simon, méritaient et pouvaient souhaiter d'avoir.

Depuis qu'il avait quitté la présidence, sa santé, sauf en 1978, le tint écarté des Colloques et Assemblées Générales. Mais, à chacune de nos rencontres, nous parlions de la Société; jusqu'au bout, il s'informa avec précision de ce qui s'y passait et l'on peut affirmer qu'il l'a beaucoup aimée. C'est dire que la reconnaissance que nous lui devons dépasse l'expression que nous pouvons en donner.

Le seul rappel de ses activités relève l'homme que fut M. Husson, et d'abord, certes, un travailleur acharné. Il a accepté toutes les fonctions par l'exercice desquelles il pensait

pouvoir rendre service; ce qui l'a conduit à gérer l'équivalent actuel de trois U.E.R. Mais, s'il a, de ce fait, délibérément différé, voire sacrifié, son œuvre personnelle, il a donné à la recherche philosophique le peu de temps que ses responsabilités administratives ne lui prenaient pas, en attendant, dès sa retraite, de lui vouer son énergie, mû par la conviction que là était son devoir d'intellectuel. De fait, depuis 1967, en 15 ans, il a publié un ouvrage de 500 pages et une vingtaine d'articles qui en totalisent près de 450 et sont également remarquables par leur pertinence et leur clarté. Il a écrit jusqu'à son dernier jour, laissant manuscrits, un ouvrage et plusieurs articles entièrement élaborés ainsi que d'abondantes notes destinés à ceux dont il nourrissait le projet et qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Nous avons, notamment, retrouvé dans ses papiers des feuillets sur la laïcité, que la faiblesse de sa main rend difficiles à déchiffrer avec sûreté mais qui montrent comment, jusqu'à la fin, il a voulu assurer sa fonction de philosophe, dont la tâche propre est d'argumenter et de fournir aux autres les éléments de leur réflexion.

M. Husson était également animé par un sens particulièrement élevé du service public. Il ne l'entendait point, certes, comme un monopole, mais comme promotion du seul bien commun; non point comme une entrave aux initiatives, mais comme la garantie de l'exercice de tâches d'utilité publique; non point comme la possession de privilèges statutaires, mais comme l'exigence morale d'une disponibilité qui ne comptabilise pas ses heures hebdomadaires. De même sa conception de la laïcité, sur laquelle il a beaucoup réfléchi, excluait-elle toute conception d'un militantisme dominateur et signifiait-elle le respect absolu et discret de toutes les croyances.

Ces principes, il les a défendus avec constance et sans ambiguïté contre toutes déviations; à un moment, il est vrai, où la détention d'un pouvoir permettait de l'exercer sans entrave, il a géré ses charges avec fermeté et autorité; s'en sachant investi, il décidait, jusque dans le détail, de tout ce qui en relevait, sans céder aux pressions des personnes ou des groupes, mais avec la préoccupation d'imposer ce qui était juste, de faire valoir l'équité. Et, si son sens juridique lui faisait écarter toute transgression des textes, du moins les connaissait-il assez minutieusement pour en utiliser toutes les ressources en vue du bien d'autrui, notamment pour asseoir le statut de ses collaborateurs ou ouvrir à ses étudiants de tous âges de nouvelles voies d'accès à la culture, aux grades et aux diplômes. Sans discours agressif, la promotion des personnes fut son constant souci, comme le discernement de leurs aptitudes fut l'un de ses dons. Enfin, mû par des convictions fortes et stables (l'on sait le rôle qu'il tint dès 1922 et avec une exemplaire fidélité dans la Paroisse universitaire) M. Husson était d'une modestie que les milieux les plus divers estimèrent profondément, comme sa simplicité, sa discrétion, son attitude accueillante (3).

M. Husson laisse une œuvre intellectuelle abondante, quoique trop peu et encore incomplètement connue, en particulier dans le registre de l'éducation; il laisse une œuvre institutionnelle dont la solidité est confirmée par la vitalité des instances qu'il a dirigées; il laisse, plus encore, le souvenir d'un homme de bien, dont le respect et la reconnaissance de tous ceux qui l'ont connu entourent la mémoire.

Professor Léon Husson

Wer ihn kannte und jahrelang Zeuge seiner Leistungen war, hat mit tiefer Trauer von seinem am 19. November 1982 erfolgten Hinschied Kenntnis genommen. Besonders schwer traf die Nachricht all jene, die ihm einen Teil ihrer eigenen Persönlichkeit verdanken; ihr Schmerz entspricht dem Mass ihrer Bewunderung und Dankbarkeit. Noch ist die Zeit nicht gekommen, das reiche und vielschichtige Werk Professor Léon Hussons auf dem Gebiet der Rechtsphilosophie und der Lehre Bergsons in einer fundierten Studie zu würdigen. Nicht zu früh aber ist es, seines erzieherischen und persönlichkeitsbildenden Wirkens zu gedenken.

Professor Léon Husson

The death of Professor Léon Husson, 19th November 1982, has greatly saddened all those who knew him and had been, with the passing years, witnesses to his work. And those who have to thank him for what they are in life are sad as they are admiring and grateful towards him. So, although it is a little too soon to propose a detailed study of his profuse and varied works, particularly about the philosophy of law and the study of Bergson, one must recall his action in the field of education and the main traits of his personality.

NOTES

- (1) Discours de M. le Professeur Husson, Bull. de la Soc. Binet et Simon, 503, IV, 1968, p. 140.
- (2) Ibid., p. 143
- (3) Le numéro II – 1983 du Bull. de la Soc. Binet et Simon est consacré à l'œuvre du Professeur Husson. Il comporte notamment les articles du Doyen Jean Vincent, des Professeurs Avanzini, Dagognet et Guillaumin, et de Madame Borel-Maisonny.